

Dossier « En préparation pour décembre 2012 »

Questions :

#1) J'aimerais si possible avoir un éclaircissement sur le terme de "taux vibratoire". Quelle définition peut-on lui donner ?

#2) D'autre part, peut-on comparer le renoncement au lâcher-prise ?

Réponses des Entités de lumière :

#1) Tout dans la vie est vibratoire. C'est-à-dire que tout dégage des ondes qui se transforment en vibrations ce qui vous permet, êtres humains d'avoir la possibilité de ressentir cette vibration. L'être humain n'est pas différent, il vibre au rythme de ses pensées et c'est ainsi que par la loi des affinités, que selon ses pensées, l'être humain vibre à une fréquence. Ceci est le taux vibratoire et que cette fréquence attire tout ce qui est en affinité autour de l'être et c'est ainsi que lorsque les pensées sont difficiles, la fréquence est plus basse, plus lourde. C'est ainsi que l'univers autour de l'être se construit en concordance avec cette affinité. Quiconque cherche à évoluer spirituellement bien qu'il soit assoiffé de connaissances cherche en réalité à élever son taux vibratoire. Nous vous remercions pour cette question car nous élaborerons dans un prochain sujet pour le dossier « En préparation pour décembre 2012 ». Nous vous remercions.

#2) Il y a une différence quoique ceci puisse sembler être semblable. Il y a une légère différence mais elle est très importante. Le lâcher-prise suppose que vous avez une attitude de victime, que quelqu'un vous a fait quelque chose qui vous a troublé au niveau émotionnel et c'est ainsi que vous avez à lâcher prise de la situation afin de vous sentir mieux et de permettre à votre taux vibratoire de s'élever.

Le renoncement est toujours en lien avec vous-même. C'est-à-dire que le renoncement est toujours relié à une dépendance, qu'elle soit par rapport à une substance, qu'elle soit matérielle ou qu'elle soit au niveau de vos pensées. Sachez que pour améliorer votre vie, les êtres humains doivent apprendre à renoncer au niveau de leurs pensées car ce sont leurs pensées qui dictent leurs actes et leurs paroles. Le renoncement est toujours quelque chose par rapport à vous-même, c'est-à-dire que vous êtes en conflit par rapport à vous-même. Vous savez que lorsque vous faites telle chose ou que vous pensez telle chose, que ceci n'est point bénéfique pour vous mais, des énergies s'emparent de vous parce que vous avez abaissé votre taux vibratoire et en sorte vous force à agir ou penser de cette manière. Vous en êtes responsable, non point coupable, mais vous êtes le responsable d'avoir abaissé votre taux vibratoire. Il est impossible que ce soit la faute de l'autre. L'autre n'est qu'un déclencheur. Mais par la suite, vous avez le libre arbitre de penser ce que vous voulez.

Entités de lumière canalisées par le médium Daniel Miron

C'est ainsi que vous devez être vigilants, mais surtout avoir le courage de dire non à ces dépendances. Lorsque vous avez le courage de dire non, vous êtes supportés par Dieu. En réalité, le renoncement, vous l'utilisez en rapport avec vous-même. Le renoncement, vous l'utilisez à l'intérieur de vous en lien avec votre conscience. Lorsque vous suivez ce que votre conscience vous dit, vous renoncez toujours à quelque chose qui vous aurait mis dans un pétrin émotionnel. Nous vous remercions.

Les Entités de lumière canalisées par le médium Daniel Miron

25 septembre 2010

Témiscaming, Québec, Canada

Daniel Miron et Julie Chrétien

www.jeandedieu.ca/tauxvibratoire

jeandedieu.ca@gmail.com